



Le budget primitif 2020

Rapport de présentation

SOMMAIRE

Page

2

Méthodologie	3
La structure budgétaire	3
I) Les budgets annexes des zones d'activités	4
II) Le budget GENERAL	5
A) Les dépenses de fonctionnement	5
1) Les charges de personnel	5
2) Les contributions (hors SDIS)	7
3) Les contributions au SDIS	7
4) Les subventions de fonctionnement	8
5) Le prélèvement FNGIR	9
6) Le prélèvement FPIC	9
7) Les attributions de compensation (AC)	11
B) Les recettes de fonctionnement	10
1) Le produit fiscal	11
2) La dotation globale de fonctionnement (DGF)	13
3) Les produits des services	13
C) Les dépenses d'investissement	14
Les dépenses d'équipement	14
D) Les recettes d'investissement	16
Les subventions d'équipement à recevoir	18
E) La dette	19
F) L'épargne	21
1) L'épargne brute	21
2) L'épargne nette	22
Prospective 2020 - 2025	22
Synthèse	25

L'édition 2020 du budget primitif, qui constitue le 4^{ème} budget de la Communauté de Communes du Canton d'ERSTEIN (CCCE), créée au 1^{er} janvier 2017, se veut être un budget de transition avant les élections municipales de mars qui marqueront le renouvellement de l'assemblée délibérante.

Comme en 2018 et 2019, des rencontres budgétaires ont été organisées, pôle par pôle, afin d'optimiser les nouvelles prévisions budgétaires pour 2020.

Le Président, les 1^{er} et 2^{ème} Vice-Présidents et le Vice-Président en charge des Finances, le Directeur Général des Services, le Directeur Général Adjoint en charge du pôle « Ressources » et le Responsable gestion budgétaire et comptable ont pris part aux rencontres budgétaires des quatre pôles.

Chaque rencontre budgétaire par pôle a réuni, en outre, les Vice-Présidents concernés, ainsi que chaque Directeur Général Adjoint en charge du pôle et les Responsables des services.

Chaque service a préparé l'exercice budgétaire au moyen d'une fiche de suivi budgétaire reprenant l'historique des dépenses et des recettes.

Ce budget 2020 est présenté sans la reprise des résultats du compte administratif 2019, qui seront intégrés aux budgets par décisions modificatives après l'adoption du compte administratif.

La structure budgétaire

Au 1^{er} janvier 2020, la structure budgétaire de la CCCE s'articule autour d'un budget principal et de neuf budgets annexes.

Ces dix budgets sont répartis en trois catégories, à savoir :

➤ **2 budgets à comptes de liaison**

- Budget principal GENERAL
- Budget annexe CINEMA

Ces deux budgets sont notamment financés par les contribuables.

L'activité du cinéma étant soumise à TVA, le budget annexe est géré en Hors Taxes et fait l'objet d'une déclaration mensuelle de TVA.

Les comptes de liaison consistent à relier le Budget annexe au Budget principal par des écritures de subventions d'équilibre.

➤ **6 budgets des zones d'activités**

- Budget annexe ZAC ERSTEIN
- Budget annexe ZEC BENFELD
- Budget annexe ZI ERSTEIN KRAFFT
- Budget annexe ZA GERSTHEIM
- Budget annexe ZI HINDISHEIM
- Budget annexe ZA RHINAU

Ces six budgets sont financés par le produit des ventes de terrains.

Leur clôture pourra intervenir dès lors que toutes les opérations d'acquisition, de viabilisation et de cession seront achevées.

➤ **2 budgets annexes à autonomie financière**

- Budget annexe ORDURES MENAGERES ERSTEIN
- Budget annexe ORDURES MENAGERES SMICTOM

Ces deux budgets sont exclusivement financés par les redevables bénéficiaires du service. Ils disposent chacun de leur propre compte de trésorerie.

I) Les budgets annexes des zones d'activités

En 2020, les montants des études et travaux d'investissement prévus dans les zones d'activités sont les suivants :

ZEC BENFELD	
Travaux dans les 3 ^{ème} et 4 ^{ème} tranches	1 601 650 €
ZAC ERSTEIN	
Travaux dans la 2 ^{ème} tranche	128 500 €
ZI ERSTEIN KRAFFT	
Travaux de voirie définitive	65 200 €
ZA GERSTHEIM	
Travaux de voirie définitive	138 700 €
ZA HINDISHEIM	
Travaux divers	14 150 €
ZI RHINAU	
Travaux divers	64 970 €
	Total = 2 013 170 €

Les cessions de terrains prévues cette année sont les suivantes :

ZEC BENFELD		0 €
ZAC ERSTEIN		2 205 857 €
FUCHS	1 461 140 €	
J2G	493 382 €	
KIENTZY	161 078 €	
CCS ENERGIES	90 257 €	
ZI ERSTEIN KRAFFT		53 900 €
SASU LINCK	53 900 €	
ZA GERSTHEIM		95 000 €
BOIS BUCHE	95 000 €	
ZA HINDISHEIM		0 €
		Total = 2 354 757 €

II) Le budget GENERAL

A) Les dépenses de fonctionnement

Malgré son caractère transitoire, le budget primitif 2020 a néanmoins pris en compte des dépenses nouvelles, telles que :

- la réalisation d'une étude d'opportunité de développement des services de mobilités partagées avec une mission d'assistance technique, juridique et financière sur l'opportunité ou non de la prise de compétence AOM (Autorités Organisatrices de la Mobilité) par la CCCE (avec une aide de 30 000 €) 50 000 €
- la réalisation d'une étude du potentiel photovoltaïque (avec une aide de 15 000 €) 30 000 €
- l'organisation d'une nouvelle édition du « Vélo Gourmand » 30 000 €
- le renouvellement de la subvention à BENFELD-TV 33 000 €

1) Les charges de personnel

Le montant inscrit au budget primitif pour 2020 au titre des charges de personnel s'élève à **13,855 M €**, en progression par rapport à 2019 en raison des éléments suivants :

- Reprise en régie, au 1^{er} février 2020, du personnel du délégataire des périscolaires de GERSTHEIM et de RHINAU (délibération du 18 décembre 2019) **+ 740 000 €**
- Extension, au 1^{er} janvier 2020, des services communs aux communes de HERBSHEIM, ICHTRATZHEIM, LIMERSHEIM, OSTHOUSE et SCHAEFFERSHEIM (délibération du 18 décembre 2019) **+ 593 000 €**
- Prise en compte du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) **+ 165 000 €**
- Mise en œuvre du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2020 (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) (délibération du 18 décembre 2019) **+ 100 000 €**
- Augmentation de l'activité du Service Périscolaire (compensée en partie par des recettes supplémentaires) **+ 100 000 €**

Total = + 1 698 000 €

Cette augmentation est compensée par les recettes supplémentaires et les diminutions de dépenses suivantes :



Refacturation des services communs aux communes
(recette) **+ 593 000 €**

Fin des versements des rémunérations aux délégués
des périscolaires de GERSTHEIM et de RHINAU au 1^{er} février 2020
(dépense en moins) **+ 294 843 €**

Périscolaire GERSTHEIM + 94 444 €
Périscolaire RHINAU + 200 399 €

Facturation aux usagers du service des périscolaires
de GERSTHEIM et de RHINAU à compter du 1^{er} février 2020
(recette) **+ 500 000 €**

Périscolaire GERSTHEIM + 300 000 €
Périscolaire RHINAU + 200 000 €

Récupération de la Prestation de service (PSO) auprès de la CAF
des périscolaires de GERSTHEIM et de RHINAU au 1^{er} février 2020
(recette) **+ 60 000 €**

Périscolaire GERSTHEIM + 40 000 €
Périscolaire RHINAU + 20 000 €

Total = + 1 447 843 €

2) Les contributions (hors SDIS)

7

Les **contributions (hors SDIS)** inscrites au budget primitif **pour 2020** sont les suivantes :

	BP 2019	BP 2020
SDEA Ried-Zembs	120 000 €	120 000 €
Syndicat Mixte Ehn-Andlau-Scheer	53 000 €	55 000 €
SYNDENAPHE	20 300 €	20 300 €
Eurodistrict STRASBOURG-ORTENAU	36 100 €	36 100 €
SCOTERS	36 100 €	36 100 €
Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT)	12 000 €	12 000 €
Syndicat de Lutte contre les Moustiques	11 000 €	11 000 €
Région, entretien de l'III domaniale	2 660 €	2 700 €
		Total = 293 000 €

3) Les contributions au SDIS

Les **contributions au SDIS** inscrites au budget primitif **pour 2020** se décomposent comme suit :

	BP 2019	BP 2020
Contingents et participations	987 568 €	999 200 €
Allocations de vétérançe		135 179 €
Allocations de vétérançe ex-CC ERSTEIN et ex-CC RHIN ➤ année 2018	83 880 €	
Allocations de vétérançe ex-CC ERSTEIN et ex-CC RHIN ➤ année 2019	83 880 €	
Allocations de vétérançe ex-CC BENFELD ➤ année 2019	51 299 €	
		Total = 1 134 379 €

4) Les subventions de fonctionnement

Les **subventions de fonctionnement** inscrites au budget primitif pour 2020 sont les suivantes :

	BP 2019	BP 2020
SDEA du Bas-Rhin, évacuation des eaux pluviales :		
▪ territoire de BENFELD	242 000 €	242 000 €
▪ territoire d'ERSTEIN	196 870 €	196 870 €
▪ territoire du RHIN	182 600 €	182 600 €
Fédération MJC du Bas-Rhin, SAJ BENFELD	210 000 €	210 000 €
SAJ RHINAU	155 000 €	155 000 €
Fête de la Musique	5 000 €	5 000 €
Opération « Com Com en Action »	5 000 €	5 000 €
Office de Tourisme du Grand Ried	343 040 €	343 953 €
SDEA, SYND'III	150 000 €	120 000 €
Cette subvention est partiellement financée par le produit de la taxe GEMAPI (90 000 €) instaurée au 1 ^{er} janvier 2019		
ADEUS Programme Local de l'Habitat (PLH)	63 985 €	63 985 €
Communes membres Enveloppe de soutien à la vie associative (2 000 € par commune)	56 000 €	56 000 €
Associations du territoire, Activités Jeunes	37 000 €	37 000 €
Manifestations	5 000 €	5 000 €
Chapiteaux (territoire RHIN)	3 000 €	3 000 €
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) SELESTAT Alsace Centrale	37 500 €	37 500 €
BENFELD TV	1 000 €	33 000 €
Relais Emploi de STRASBOURG	34 800 €	32 000 €
Association JEEP	28 850 €	28 850 €
Mission Locale de SELESTAT	25 000 €	26 000 €
Etablissements scolaires, soutien de 10 € par élève	22 141 €	22 500 €
Eurodistrict STRASBOURG-ORTENAU, ligne de bus	20 000 €	20 000 €
Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ)	15 347 €	15 400 €
AGF, ALSH à HERBSHEIM	5 500 €	5 500 €

	BP 2019	BP 2020
AGF, ALSH à ERSTEIN	3 725 €	5 500 €
Aides versées dans le cadre de la politique de mise en valeur du patrimoine bâti	4 400 €	5 000 €
Grand Est Solidarités & Coopérations pour le Développement (GESCOD)	3 100 €	3 100 €
Union des Commerçants et Artisans de BENFELD opération « Portes Ouvertes » dans le Parc d'Activités des Nations	2 000 €	2 000 €
Association des Professionnels d'ERSTEIN	2 000 €	2 000 €
Association des Commerçants du RHIN	2 000 €	2 000 €
Association « La Toile du Ried »	4 000 €	2 000 €
		Total = 1 867 758 €

5) Le prélèvement FNGIR

Le prélèvement au titre du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) est inscrit au dernier montant connu de 2019, à savoir **608 958 €**.

Ce montant était resté inchangé de 2016 à 2019.

6) Le prélèvement FPIC

Le budget primitif pour 2020 reprend le dernier montant connu de 2019, à hauteur de **194 979 €**.

7) Les attributions de compensation (AC)

Le montant des attributions de compensation (AC) inscrit au budget primitif pour 2020, de **7 802 036 €**, correspond à celui arrêté par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 30 janvier 2020.

Au 1er janvier 2020, la répartition par commune était la suivante :

Commune de BENFELD	780 250 €
Commune de BOLSENHEIM	27 192 €
Commune de BOOFZHEIM	117 539 €
Commune de DAUBENSAND	128 531 €
Commune de DIEBOLSHEIM	35 425 €
Commune d'ERSTEIN	3 199 392 €
Commune de FRIESENHEIM	25 830 €
Commune de GERSTHEIM	790 072 €
Commune de HERBSHEIM	1 892 €
Commune de HINDISHEIM	183 972 €
Commune de HIPSHEIM	59 201 €
Commune de HUTTENHEIM	275 287 €
Commune d'ICHTRATZHEIM	24 685 €
Commune de KERTZFELD	29 116 €
Commune de KOGENHEIM	134 427 €
Commune de LIMERSHEIM	44 852 €
Commune de MATZENHEIM	38 629 €
Commune de NORDHOUSE	350 607 €
Commune d'OBENHEIM	141 216 €
Commune d'OSTHOUSE	75 117 €
Commune de RHINAU	958 858 €
Commune de ROSSFELD	15 857 €
Commune de SAND	36 064 €
Commune de SCHAEFFERSHEIM	151 491 €
Commune de SERMERSHEIM	121 391 €
Commune d'UTTENHEIM	29 995 €
Commune de WESTHOUSE	13 510 €
Commune de WITTERNHEIM	11 638 €

Total = 7 802 036 €

B) Les recettes de fonctionnement

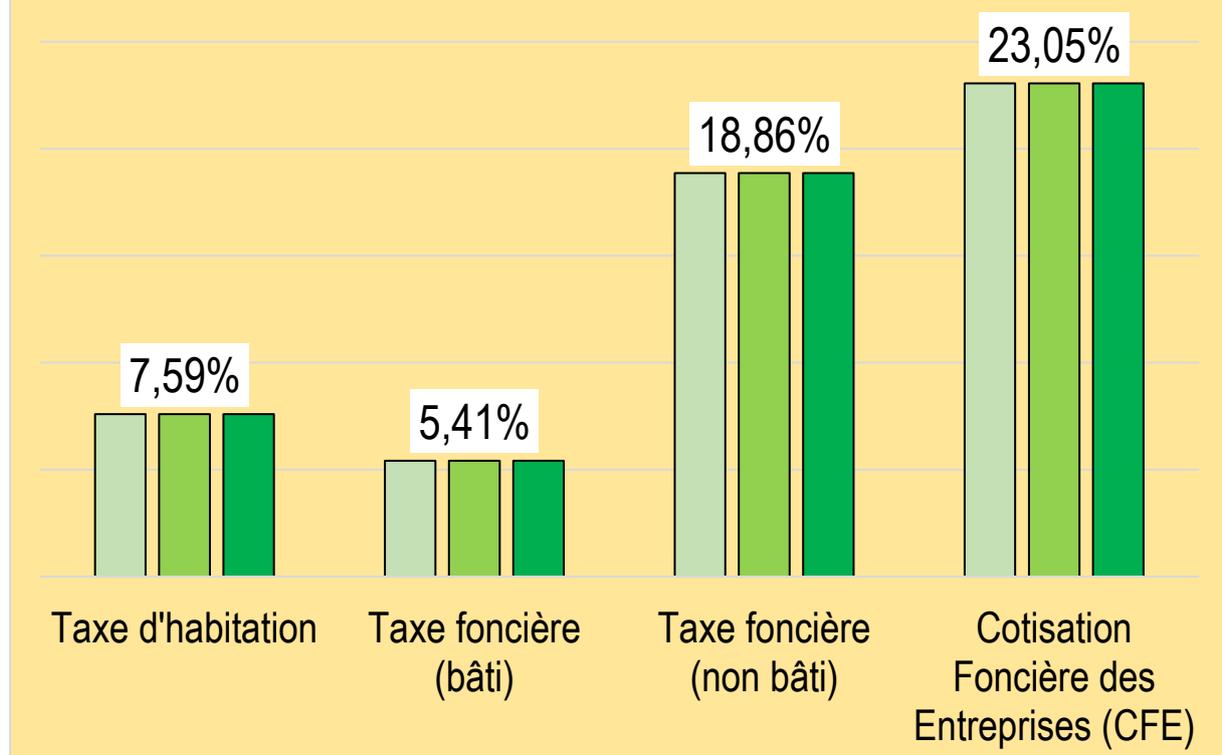
1) Le produit fiscal

Depuis la fusion intervenue au 1^{er} janvier 2017, les taux d'imposition n'ont pas varié :

	2017	Variation	2018	Variation	2019	Variation
Taxe d'habitation	7,59 %	0 %	7,59 %	0 %	7,59 %	0 %
Taxe foncière (bâti)	5,41 %	0 %	5,41 %	0 %	5,41 %	0 %
Taxe foncière (non bâti)	18,86 %	0 %	18,86 %	0 %	18,86 %	0 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	23,05 %	0 %	23,05 %	0 %	23,05 %	0 %

Evolution des taux d'imposition de 2017 à 2019

□ 2017 □ 2018 □ 2019



La répartition du produit fiscal attendu pour 2020 est la suivante :

	BP 2019	BP 2020
Taxes foncières et d'habitation + CFE	13 141 150 €	13 592 620 €
<p>Cette proposition intègre la hausse de + 0,9 % prévue dans le Projet de Loi des Finances (PLF) pour 2020, abondée d'une augmentation de + 1 % au titre de la prise en compte du dynamisme des bases d'imposition sur le territoire de la CCCE observé depuis 2017. Cette hausse est appliquée au montant notifié de 2019 qui était de 13 339 175 €</p>		
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	3 465 851 €	3 568 206 €
<p>Le montant inscrit correspond à l'estimation pour 2020 transmise pour la DGFIP</p>		
Taxe sur les Surfaces COMmerciales (TASCOM)	354 084 €	411 404 €
<p>Le montant inscrit correspond au dernier montant connu notifié par la DGFIP</p>		
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	679 144 €	681 095 €
<p>Le montant inscrit correspond au dernier montant connu notifié par la DGFIP</p>		
Sous-total	17 640 229 €	18 253 325 €
<p>D'autres impôts viennent compléter ce produit fiscal :</p>		
Taxe GEMAPI	90 000 €	90 000 €
Taxe de séjour	85 000 €	120 000 €
	BP 2019	BP 2020
Total du produit fiscal	17 815 229 €	18 463 325 €
		+ 648 096 €
		+ 3,64 %

2) La dotation globale de fonctionnement (DGF)

Le budget primitif pour 2020 reprend le dernier montant de la DGF notifiée en 2019, à savoir :

Dotation de compensation	2 105 258 €
Dotation d'intercommunalité	825 872 €

Total = 2 931 130 €

Montant de la DGF 2018 :	3 024 338 €
Montant de la DGF 2017 :	3 061 119 €

Variation 2018/2017 = -36 781 €

Variation 2019/2018 = - 93 208 €

Variation cumulée 2019/2017 = - 129 989 €

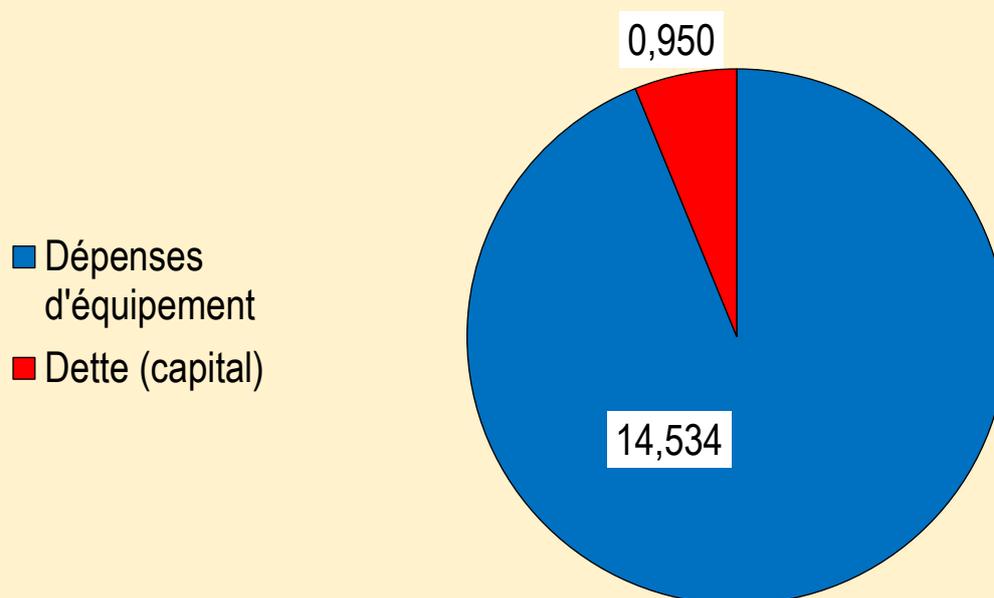
3) Les produits des services

Les produits des services augmentent de **757 820 €** entre 2019 et 2020 :

	BP 2019	BP 2020
Redevances des services périscolaires	1 573 978 €	2 320 198 €
dont :		
PERISCOLAIRE GERSTHEIM	+ 300 000	
PERISCOLAIRE RHINAU	+ 200 000	
Redevances de services à caractère sportif	434 600 €	445 000 €
dont :		
PISCINE ERSTEIN	+ 10 400	
Redevances à caractère culturel	110 100 €	123 500 €
dont :		
CINEMA REX BENFELD	+ 10 000	
ECOLE DE MUSIQUE DU RHIN	+ 3 000	
BIBLIOTHEQUE RHINAU	+ 400	
Redevances à caractère social	46 000 €	33 800 €
dont :		
GENS DU VOYAGE BENFELD	- 15 000 (surestimation BP 2019)	
GENS DU VOYAGE ERSTEIN	+ 2 800	
	2 164 678 €	2 922 498 €

C) Les dépenses d'investissement

Répartition des DEPENSES réelles d'investissement en 2020
(en M €) d'un montant total de 15 483 956 €



Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement inscrites au budget primitif pour 2020 s'élèvent à **14 533 956 €**.

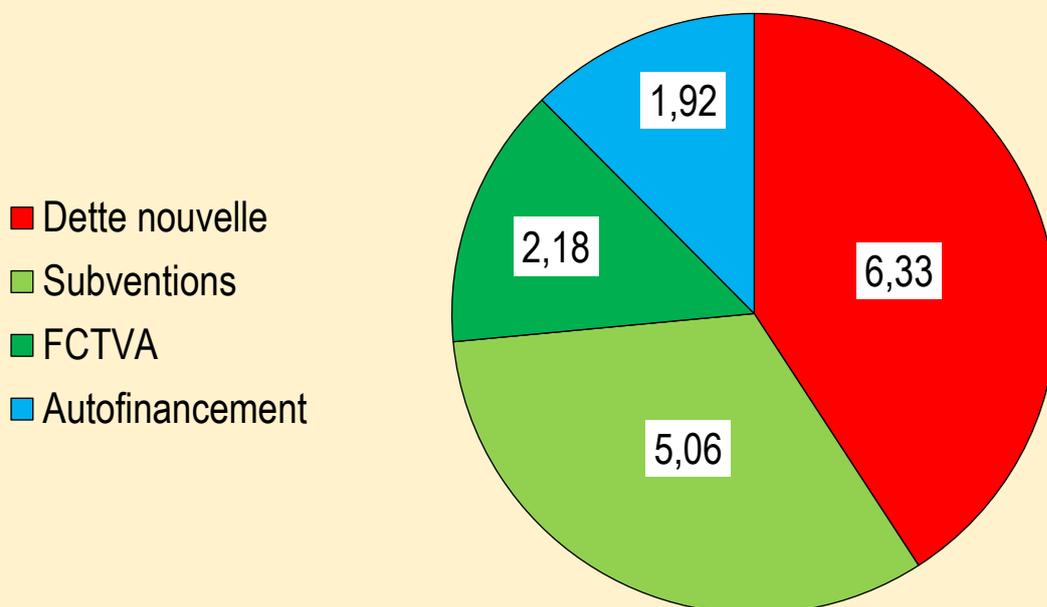
Le détail de ce programme d'investissement pour l'année 2020 est le suivant, en prenant en compte que, s'agissant de dépenses d'investissement, leur taux d'exécution sera déterminé par l'avancement des opérations :

	Montant
Gymnase lycée collège ERSTEIN	6 300 000 €
Bibliothèque GERSTHEIM	1 716 816 €
Bibliothèque RHINAU	662 367 €
Programme de liaisons cyclables	1 968 840 €
Accueil périscolaire BENFELD	6 000 €
Accueil périscolaire HUTTENHEIM	198 000 €
Accueil périscolaire KERTZFELD	25 761 €
Accueil périscolaire KOGENHEIM	116 020 €
Accueil périscolaire LIMERSHEIM	175 000 €
Accueil périscolaire RHINAU	2 200 €
Accueil périscolaire SAND	496 868 €
Accueil périscolaire SCHAEFFERSHEIM	8 500 €
Accueil périscolaire SERMERSHEIM	234 006 €

	Montant
Déploiement du très haut débit en Alsace	765 650 €
Aménagement d'un giratoire sur la RD 1083	506 300 €
Aides à l'investissement pour les salles sportives	300 000 €
Piscine ERSTEIN	205 400 €
Fitness ERSTEIN	10 000 €
Informatique	136 353 €
Gendarmerie ERSTEIN	125 050 €
Parc de matériel intercommunal et associatif	93 500 €
Opérations Collectives de Modernisation (OCM)	57 000 €
Investissement annuel Pôle ENFANCE	55 315 €
Médiathèque ERSTEIN	48 800 €
Médiathèque BENFELD	2 850 €
Maison Intercommunale des Services (MIS)	44 135 €
Renaturation des cours d'eau de l'Andlau et de la Scheer	41 320 €
Tourisme	38 000 €
Subventions aux communes dans le cadre du dispositif d'équipement informatique des écoles	31 000 €
Investissement annuel Périscolaires Equipements technique et ménagers	30 000 €
Multi-accueil GERSTHEIM	30 000 €
Micro-crèche WITTERNHEIM	20 000 €
Communication	20 000 €
Gymnase Marguerite YOURCENAR	17 405 €
Aire de grand passage (AGP) à BENFELD	15 200 €
Aire d'accueil des Gens du Voyage à ERSTEIN	9 400 €
Maison Intercommunale des Associations (MIA) à BENFELD	6 500 €
Multi-accueil BOOFZHEIM	6 000 €
Atelier Jus de Fruits	4 500 €
Gymnase Romain ROLLAND	3 900 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2020	14 533 956 €

D) Les recettes d'investissement

Répartition des RECETTES réelles d'investissement en 2020
(en M €) d'un montant total de 15 483 956 €



Le plan de financement globalisé de la section d'investissement du budget primitif **pour 2020** s'établit donc comme suit :

DEPENSES

Dépenses d'équipement	14 533 956 €	94 %
Remboursement de la dette en capital	950 000 €	6 %
Total des DEPENSES =	15 483 956 €	100 %

RECETTES

Dette nouvelle	6 325 827 €	41 %
Subventions d'équipement à recevoir	5 055 367 €	33 %
FCTVA	2 184 134 €	14 %
Autofinancement de l'exercice	1 918 628 €	12 %
Prêts	6 000 €	0 %
Réserves	0 €	0 %
Total des RECETTES =	15 483 956 €	100 %

Le montant de la dette nouvelle apparaissant dans ce plan de financement globalisé est un montant d'équilibre budgétaire pluriannuel, la mobilisation des emprunts n'intervenant qu'au fur et à mesure de l'avancement des dépenses d'équipement.

Une inscription de la totalité des dépenses engagées sur tous les projets en 2019 reste fictive. En effet, ces dépenses se rééchelonnent sur plusieurs années, mais cette inscription permet de terminer le mandat en donnant la garantie et la clarté du financement de tous ces investissements engagés, tout en laissant de nouvelles marges de manœuvre au nouveau conseil.



Par ailleurs, le montant de cette dette nouvelle sera réduit du montant des réserves du compte administratif lors de la décision modificative au budget qui interviendra après l'adoption du compte administratif 2019.

Les subventions d'équipement à recevoir

Les recettes d'équipement inscrites au budget primitif pour 2020 au titre des subventions d'équipement à recevoir s'élèvent à **5 055 367 €**.

Le détail de ces subventions d'équipement à recevoir est le suivant :

Subventions de l'Etat		817 013 €
Accueil périscolaire KERTZFELD	(DETR)	96 767 €
Accueil périscolaire KOGENHEIM	(DETR)	17 120 €
Accueil périscolaire SAND	(DETR)	110 390 €
Opérations Collectives de Modernisation (OCM)		13 736 €
Bibliothèque GERSTHEIM	(DRAC)	420 000 €
Bibliothèque RHINAU	(DRAC)	159 000 €
Subventions de la Région		617 746 €
Programme de liaisons cyclables	(FEADER)	371 000 €
Multi-accueil BENFELD (MIE)	(FEADER)	104 053 €
Gymnase Lycée Collège ERSTEIN		92 750 €
Opérations Collectives de Modernisation (OCM)		49 943 €
Subventions du Département		1 987 035 €
Gymnase Lycée Collège ERSTEIN		1 433 400 €
Accueil périscolaire KERTZFELD		1 537 €
Accueil périscolaire KOGENHEIM		10 355 €
Accueil périscolaire SAND		94 756 €
Accueil périscolaire SERMERSHEIM		53 574 €
Accueil périscolaire WESTHOUSE		783 €
Bibliothèque GERSTHEIM		280 000 €
Bibliothèque RHINAU		106 000 €
Programme de liaisons cyclables		6 630 €
Subventions des communes		1 420 533 €
Commune d'ERSTEIN	(Gymnase Lycée Collège ERSTEIN)	1 368 000 €
Commune de SERMERSHEIM	(Accueil périscolaire SERMERSHEIM)	34 533 €
Commune de DIEBOLSHEIM	(Programme de liaisons cyclables)	18 000 €
Subventions des autres établissements et organismes		213 040 €
Agence de l'eau	(Accueil périscolaire SAND)	21 000 €
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	(Accueil périscolaire KERTZFELD)	66 840 €
	(Accueil périscolaire KOGENHEIM)	20 300 €
	(Accueil périscolaire SAND)	76 500 €
	(Accueil périscolaire SERMERSHEIM)	28 400 €
TOTAL DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A RECEVOIR = 5 055 367 €		

E) La dette

Aucun emprunt nouveau n'a été réalisé entre 2017 et 2019.

Au 1er janvier 2020, l'encours de dette des deux budgets à comptes de liaison (GENERAL, et CINEMA) s'établit à **7,071 M€**, en diminution de 0,898 M€ par rapport au 1er janvier 2019.

Dans le même temps, l'encours de dette des budgets annexes des zones d'activités a baissé de 0,881 M€ pour passer de 5,293 M€ au 1er janvier 2019 à **4,412 M€ au 1er janvier 2020**.

Cette diminution concerne le seul budget de la ZAC ERSTEIN, la dette de la ZI HINDISHEIM étant neutralisée par la créance de la commune de HINDISHEIM.

Pour les quatre autres budgets (ZEC BENFELD, ZI ERSTEIN KRAFFT, ZA GERSTHEIM et ZI RHINAU), la dette reste figée dans l'attente de cessions de terrains qui pourront être affectées à son remboursement.

Les éléments chiffrés sont les suivants :

	Dette au 1er janvier 2019	Dette au 1er janvier 2020	Evolution
I) Budgets à comptes de liaison			
Budget GENERAL	7,969 M €	7,071 M €	- 0,898 M €
Budget CINEMA	0 M €	0 M €	0 M €
Sous-total I)	7,969 M €	7,071 M €	- 0,898 M €
II) Budgets zones d'activités			
Budget ZAC ERSTEIN	2,532 M €	1,651 M €	- 0,881 M €
Budget ZEC BENFELD	1,100 M €	1,100 M €	0 M €
Budget ZI ERSTEIN KRAFFT	0,865 M €	0,865 M €	0 M €
Budget ZA GERSTHEIM	0,639 M €	0,639 M €	0 M €
Budget ZI RHINAU	0,157 M €	0,157 M €	0 M €
Budget ZI HINDISHEIM	0,292 M €	0,203 M €	- 0,089 M €
<i>Créance Commune de HINDISHEIM</i>	<i>- 0,292 M €</i>	<i>- 0,203 M €</i>	<i>- 0,089 M €</i>
Sous total II)	5,293 M €	4,412 M €	- 0,881 M €
III) Budgets à autonomie financière			
Budget OM ERSTEIN	0 M €	0 M €	0 M €
Budget OM SMICTOM	0 M €	0 M €	0 M €
Sous-total III)	0 M €	0 M €	0 M €
TOTAL	13,262 M €	11,483 M €	- 1,779 M €

La crise financière de 2008, qui avait entraîné des niveaux de volatilité de forte amplitude des indices utilisés dans les formules de calcul des taux des emprunts structurés, avait révélé la réelle dangerosité de certains des emprunts contractés.

La signature, en 2009, d'une charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales a permis de mettre fin à la commercialisation de produits structurés à risque.

La mise en place, dans le cadre de cette charte de bonne conduite, d'une classification des produits structurés (classification dite « Gissler ») et la rénovation des annexes budgétaires des collectivités territoriales relatives à la dette ont permis d'améliorer de façon significative l'information des élus et des citoyens sur la dette publique locale, notamment sur les risques liés aux emprunts structurés.

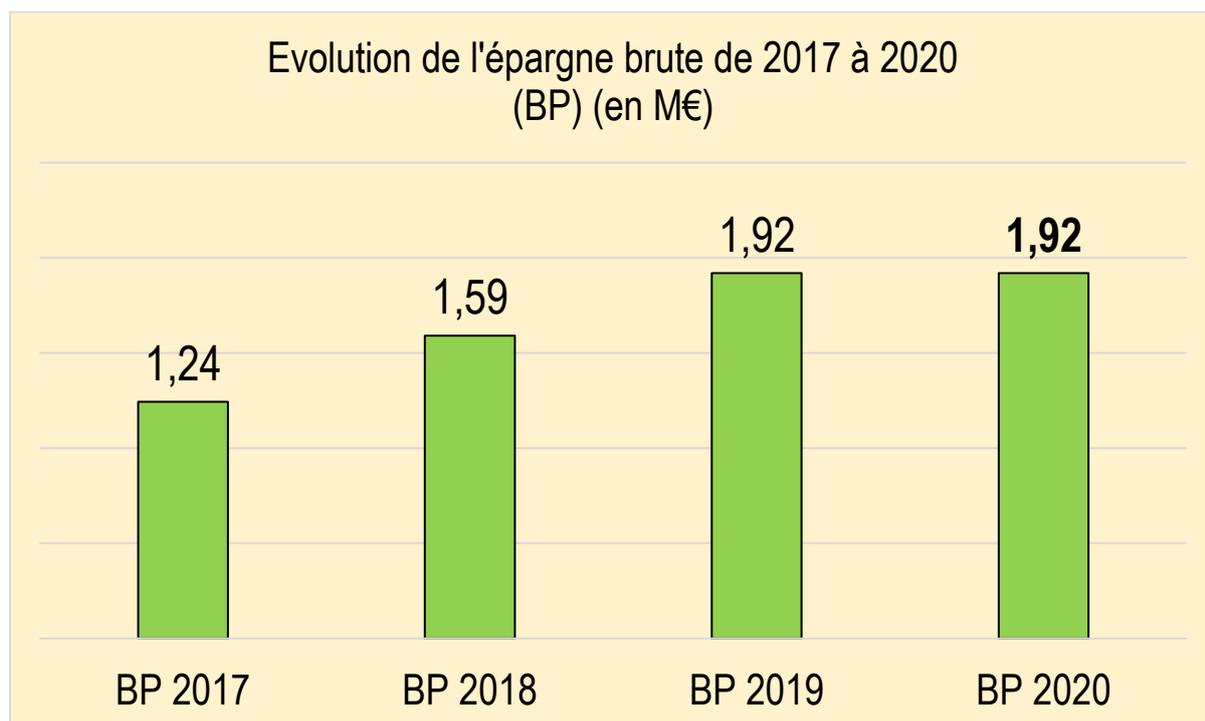
Cette classification dite « Gissler » répartit l'encours dans six catégories graduées de (A) à (F), en fonction du risque lié à la structure de la dette.

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2020 de la CCCE figure, en totalité,
en catégorie (A)
(la plus favorable)
sans aucun risque dans la structure de la dette

F) L'épargne

1) L'épargne brute

L'épargne brute
(= recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement)
reste stable à 1,919 M€ en 2020
(contre 1,919 M € en 2019)



En rapprochant cette épargne brute de l'endettement au 1^{er} janvier 2020,
le ratio de désendettement, exprimé en nombre d'années,
est de **6,5** soit en **zone VERTE**

moins de 8 ans	de 8 à 11 ans	de 11 à 15 ans	plus de 15 ans
zone VERTE	zone MEDIANE	zone ORANGE	zone ROUGE

Le plafond national de référence pour la capacité de désendettement à respecter par type de collectivité a été défini comme suit :

- 9 ans pour les régions
- 10 ans pour les départements et la Métropole de LYON
- 12 ans pour les communes et les **EPCI à fiscalité propre**

2) L'épargne nette

L'épargne nette (= épargne brute – remboursement de la dette en capital) s'établit à **968 168 € en 2020** contre 969 022 € en 2019 et 506 854 € en 2018.

Prospective 2020-2025

La prospective pour les années **2020 à 2025** s'établit comme suit :

Cette prospective a été réalisée **sans augmentation de la pression fiscale**.

Grâce au désendettement observé depuis 2017, l'inscription au budget primitif 2020 d'un coût net de dépenses d'équipement (= dépenses – subventions – FCTVA), à hauteur de **7,294 M €**, génère un ratio de désendettement, déjà évoqué, de 6,5 années.

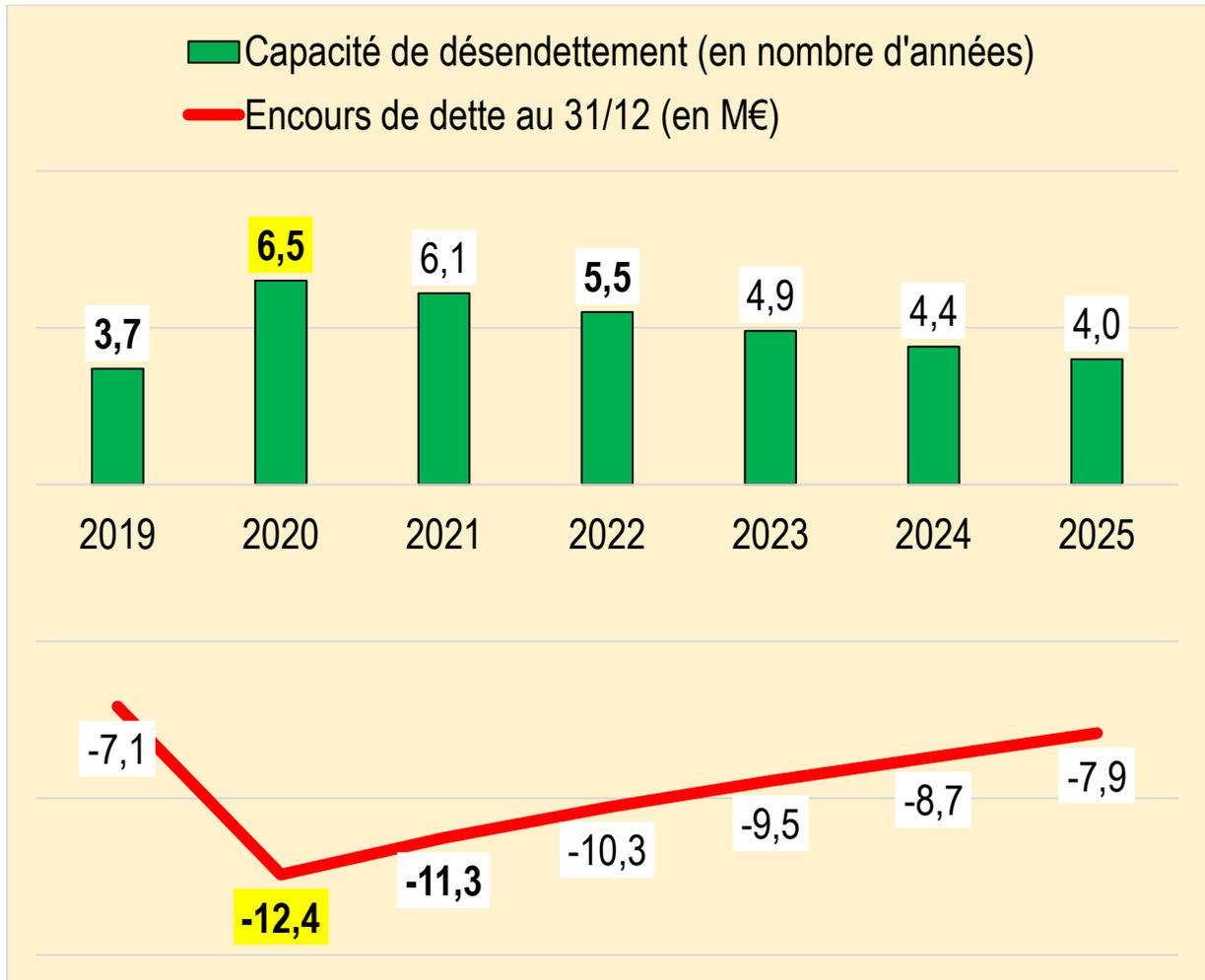
Ce ratio ne tient pas compte du fait que toutes les dépenses d'équipement ne seront pas réalisées cette année.

Il n'intègre pas, non plus, les réserves du compte administratif 2019.

Les éléments-clés de cette prospective sont les suivants (en M €) :

ANNEES	2020	2021	2022
FONCTIONNEMENT			
Total des dépenses de fonctionnement	30,92	31,23	31,54
Total des recettes de fonctionnement	32,96	33,29	33,63
Charges financières (intérêts de la Dette)	0,13	0,23	0,20
EPARGNE BRUTE (CAF)	1,91	1,83	1,89
INVESTISSEMENT			
Remboursement Capital de la Dette	0,95	1,17	0,98
Total des Dépenses d'Equipement	14,53	0	0
Total des Recettes d'Investissement	7,25	0,06	0,06
Besoin de Financement	-6,32	0	0
Réserves au 31/12	0	0,67	1,58
Dette Nouvelle	6,32	0	0
Encours de la dette au 01/01	7,07	12,44	11,27
Encours de la dette au 31/12	12,44	11,27	10,29
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	6,5	6,1	5,5
ANNEES			
	2023	2024	2025
FONCTIONNEMENT			
Total des dépenses de fonctionnement	31,85	32,17	32,49
Total des recettes de fonctionnement	33,96	34,30	34,65
Charges financières (intérêts de la Dette)	0,18	0,17	0,16
EPARGNE BRUTE (CAF)	1,93	1,96	2,00
INVESTISSEMENT			
Remboursement Capital de la Dette	0,83	0,76	0,77
Total des Dépenses d'Equipement	0	0	0
Total des Recettes d'Investissement	0,06	0	0
Besoin de Financement	0	0	0
Réserves au 31/12	2,68	3,88	5,11
Dette Nouvelle	0	0	0
Encours de la dette au 01/01	10,29	9,46	8,70
Encours de la dette au 31/12	9,46	8,70	7,93
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	4,9	4,4	4,0

Le fait de n'inscrire aucune dépense d'équipement nouvelle à partir de 2021 permet d'apprécier la reconstitution des réserves d'année en année entre 2021 et 2025.



moins de 8 ans zone VERTE	de 8 à 11 ans zone MEDIANE	de 11 à 15 ans zone ORANGE	plus de 15 ans zone ROUGE
------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	------------------------------

En matière d'encours de dette, le pic serait atteint cette année à 12,4 M €.

La capacité de désendettement reste en zone VERTE
pour toute la période 2020-2025,
avec un pic de 6,5 années cette année.

La maîtrise de ses dépenses et le dynamisme de ses recettes ont permis à la Communauté de Communes du Canton d'ERSTEIN de profiter d'un désendettement significatif depuis la fusion intervenue au 1^{er} janvier 2017, tout en préservant le contribuable de toute augmentation de la pression fiscale.

L'épargne brute (CAF) a ainsi fortement augmenté entre 2017 (1,24 M €), 2018 (1,59 M €) et 2019 (1,92 M €), avant de se stabiliser en 2020 (1,92 M €).

En 2020, ces marges de manœuvre reconstituées permettent la réalisation d'un programme d'investissement réparti sur tous les domaines de compétence, des infrastructures avec le très haut débit, le giratoire sur la RD1083 et les pistes cyclables, à la culture avec les bibliothèques, en passant par le développement économique avec les zones d'activités, la jeunesse et l'enfance avec les services périscolaires, le sport avec le nouveau gymnase, sans oublier le monde associatif avec les aides à l'investissement pour les salles sportives.